



Merci
l'Europe

MESSAGE DU MEDEF POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections de mai 2019 sont le premier rendez-vous démocratique à l'échelle du continent après la succession d'événements mondiaux qui, en cinq années, ont bouleversé le paysage européen : la crise des migrants, la montée du terrorisme, l'élection de Trump, la guerre commerciale, l'hégémonie de la Chine, la révolution numérique, la prise en compte de l'évidence de l'urgence écologique... Cette accélération de l'histoire a secoué chacun de nos pays individuellement. Elle a suscité un sentiment d'inquiétude de nos concitoyens, conduisant à des réactions de repli et de rejet, qui se sont traduites dans les urnes ou dans la rue.

Pour les entrepreneurs français, ces élections sont d'abord l'occasion de rappeler des réalités simples. L'Europe a assuré une période de paix et de sécurité sans précédent dans l'histoire. Le modèle social et les valeurs démocratiques de l'Union européenne composent, à l'ouest comme à l'est du continent, un espace de liberté et de prospérité sans équivalent dans le monde. L'économie européenne a retrouvé aujourd'hui la croissance et atteint un niveau d'activité qui n'a jamais été aussi haut depuis dix ans. Le marché unique, l'euro et la politique commerciale commune ont permis à nos entreprises de grandir et de créer des emplois. **Alors, oui, au nom des entrepreneurs de toute taille et de tous secteurs, merci l'Europe !**

Ces résultats obtenus grâce aux efforts des Européens et à leur unité ne sont pas acquis pour l'éternité. La construction européenne apparaît fragile. À cause d'une démographie en berne, à cause de la crise d'identité qui traverse nos nations, à cause de la difficulté des responsables politiques de l'Union à apporter collectivement une réponse efficace aux préoccupations quotidiennes de nos concitoyens sur la sécurité, l'emploi et le pouvoir d'achat, la lutte contre les inégalités, l'équilibre de nos territoires.

En 2018, quatre pays européens figuraient encore parmi les dix plus grandes puissances économiques du monde¹ : l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie. En 2050, dans un classement qui sera dominé par la Chine, les États-Unis, l'Inde, l'Indonésie et le Brésil, seule l'Europe unie pourra être en mesure de tenir son rang face à ces économies-continentales. Elle possède des atouts exceptionnels pour répondre aux attentes des gens, tout en restant un leader dans la mondialisation. Mais c'est maintenant qu'il faut agir, en sortant de la routine européenne. Dans le monde du XXI^e siècle, le temps des traités n'est pas le temps de la vraie vie. L'Europe, patrie des inventeurs et des créateurs, doit se donner pour ardente obligation d'être acteur de la grande transformation du monde ou alors elle se résignera à la subir.

Nous, entrepreneurs français, sommes déterminés à développer le modèle européen, celui d'une économie sociale de marché hautement compétitive qui crée des emplois sur le territoire européen. Les emplois, les investissements, les révolutions technologiques ne se créent pas à Bruxelles et nous ne demandons pas à l'Union de se substituer aux entreprises. L'Europe nous est indispensable parce qu'aucun pays ne peut peser seul dans la mondialisation, elle n'est nécessaire que là où elle apporte une véritable valeur ajoutée : sur l'intelligence artificielle plus que sur l'heure d'été. Ce que nous attendons des responsables européens, à Bruxelles comme dans les capitales européennes, c'est :

- qu'ils portent une ambition collective autour d'objectifs stratégiques clairement assumés ;
- qu'ils construisent le cadre efficace, indispensable au développement de nos entreprises et à l'attractivité de l'Europe et adapté à un monde en mouvement.

1. Source FMI 2018

1. Porter une ambition collective autour d'objectifs stratégiques communs clairement assumés : innovation, inclusion, souveraineté

Il ne sera possible de répondre à la demande des citoyens en faveur d'une Europe qui protège pour combattre les inégalités et pour garantir notre souveraineté qu'en bâtissant une économie compétitive et durable. Cela passe en premier lieu par une ambition industrielle portée par les révolutions technologiques et écologiques en cours.

> Innovation

Se positionner en leader face à la révolution numérique et à la lutte contre le changement climatique

La position de l'Europe dans le monde de demain dépendra de la capacité des Européens à se doter d'une base économique solide pour l'ensemble de ses entreprises mais aussi d'une politique cohérente qui apporte une valeur ajoutée européenne face à des défis de dimension planétaire.

Toutes les ruptures technologiques se sont construites autour de trois piliers : une culture scientifique développée, une expérimentation à grande échelle et la mobilisation de financements conséquents. Pour rester au niveau de ses compétiteurs mondiaux, l'Union européenne doit en priorité :

- **accélérer ses efforts en matière de formation** particulièrement pour accroître les compétences numériques des jeunes et des salariés (recours à l'intelligence artificielle, robotisation accrue de l'outil de production, nouvelles mobilités) – ainsi les initiatives tels que l'Erasmus+ en matière de technologie, la formation continue des ingénieurs, la coopération université-entreprise. L'Union doit encourager toutes les initiatives nationales pour mieux positionner les universités européennes dans le classement de Shanghai ;
- **intensifier l'harmonisation des règles** pour permettre des expérimentations grand format et laisser grandir les champions européens dans les filières naissantes comme dans celles où l'Europe est en pointe microélectronique, hydrogène, mobilité autonome, aéronautique et espace, biomatériaux, recyclage chimique, protéines, télécommunications, cybersécurité... ;
- **mobiliser les financements publics et privés** : en particulier le capital-risque européen pour faire naître de nouvelles licornes et permettre les financements de long terme pour les projets d'investissements structurants, ce qui implique de repenser des réglementations inadaptées (Solvabilité II ou Bâle). Il s'agit de jouer sur un effet de levier que peut apporter un financement public européen pour des projets en recherche fondamentale et en innovation considérables, qu'aucun État ne peut seul assumer. Ainsi l'Union européenne a déjà acté cette orientation dans son nouveau cadre budgétaire avec 160 milliards d'euros. L'investissement productif dans les infrastructures stratégiques au niveau européen (transports, énergie, télécommunications) et permettant le déploiement des innovations à grande échelle, doit être également renforcé.

> Intelligence artificielle

La bataille de l'intelligence artificielle, se joue autour de l'excellence, de l'innovation ouverte et partagée des données. Il est indispensable de fédérer tous les acteurs (entreprises, laboratoires de recherche, institutions) et permettre à nos PME et ETI de s'adapter à la numérisation. Cette ambition stimulera également l'innovation européenne en matière d'IA, surtout si elle est couplée avec la définition d'une norme commune en partenariat avec les opérateurs télécoms.

> Lutte contre le changement climatique

La grande transformation liée à la lutte contre le changement climatique est une opportunité où la dimension européenne est la plus pertinente. Le débat doit passer des obligations aux opportunités, pour, au-delà des objectifs de réduction, porter sur la question des transformations qui peuvent être réalisées, en tenant compte de nos atouts. L'Europe doit aujourd'hui mobiliser les efforts vers les technologies de rupture : hydrogène, capture et stockage du carbone, stockage de l'énergie, développement de nouvelles générations d'énergies renouvelables, mobilité, charbon propre

pour aider les pays de l'est de l'Europe dans leur transition écologique, efficacité énergétique et pilotage intelligent du bâtiment, IA, mobilité hydrogène, voiture électrique...

Pour crédibiliser ses engagements en matière de lutte contre le changement climatique, l'Union européenne doit consolider ses politiques de tarification du carbone. Elle doit promouvoir les initiatives au niveau international pour accélérer la décarbonisation des économies en envoyant des signaux de long terme aux investisseurs. Elle doit veiller à l'impact des prix du carbone sur les secteurs industriels exposés à la concurrence internationale.

La transition énergétique et la lutte contre le changement climatique constituent une opportunité pour réindustrialiser l'Europe. Une politique industrielle européenne est aussi un moyen de diminuer l'empreinte carbone au niveau mondial en encourageant nos industriels à rester sur nos territoires et à opérer dans le cadre d'une réglementation respectueuse de l'environnement. Assurer des conditions de concurrence équitable, pour l'industrie, en Europe, c'est aussi éviter de favoriser des importations en provenance de pays moins attentifs aux règles environnementales.

> Inclusion

Assurer la cohésion et lutter contre les inégalités

La raison d'être de l'Europe est rappelée dès les premières lignes du traité : le « bien-être de ses peuples ». Cette exigence s'exerce dans le respect des droits fondamentaux et des valeurs garantis par l'Union.

La première inégalité, c'est le chômage. Certes, le taux d'emploi dans l'Union européenne a atteint un niveau record depuis la crise économique, à plus de 73 % avec 239,3 millions de personnes ayant un emploi. Mais des groupes vulnérables demeurent encore hors de l'emploi : les jeunes, les chômeurs de longue durée, les migrants, tandis que des besoins en main d'œuvre sont de plus en plus pressants et non pourvus dans les entreprises. Un effort particulier doit porter sur l'insertion dans le marché du travail de ces personnes. L'apprentissage est une voie d'insertion pour les jeunes particulièrement efficace : un apprentissage de qualité doit être promu et les programmes de mobilité des apprentis doivent être encouragés. Les initiatives lancées par l'Europe pour encourager les pays à mettre en place une « garantie jeune » ont donné leurs premiers résultats.

Le niveau européen est pertinent pour identifier les besoins nouveaux afin d'assurer un équilibre entre les attentes des entreprises et la formation. En 2025, 90 % des emplois nécessiteront des compétences numériques. Les efforts de formation initiale comme de formation professionnelle doivent porter sur l'acquisition ou le renforcement de ces compétences. Pour relever ce défi, l'anticipation des besoins des entreprises est clé même si l'exercice est compliqué et nécessite un accompagnement qui pourrait être coordonné au niveau européen. À cet effet, les financements de programmes européens dédiés aux questions de formation et d'anticipation des compétences tels que le Fonds social européen doivent être renforcés dans les discussions en cours sur le Cadre financier pluriannuel pour l'UE pour 2021-2027.

La mobilité de la main d'œuvre est un pilier du marché intérieur dont dépendent à la fois le bon fonctionnement du marché du travail européen, l'adéquation des compétences dont les entreprises ont besoin et l'amélioration de l'employabilité des salariés. Elle doit bénéficier à l'ensemble des Européens. Elle implique que chaque salarié puisse conserver l'intégralité de ses droits. Les règles définies au niveau européen en matière de détachement doivent être transposées et mises en œuvre efficacement afin d'éviter de créer des distorsions de concurrence.

La lutte contre les inégalités passe aussi par la cohésion des territoires. Les politiques favorables aux investissements et au développement d'infrastructures sont déterminantes dans ce rééquilibrage. Des initiatives financées par des fonds européens ont permis d'appuyer des initiatives régionales et locales en matière d'éducation sur tout le territoire. Il est nécessaire en particulier d'assouplir les critères d'accès et de mise en œuvre du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation afin que nos entreprises en bénéficient plus facilement, poursuivent et développent leurs activités dans les territoires.

Enfin le rôle des partenaires sociaux et du dialogue social européen est indispensable pour proposer des solutions innovantes en particulier au niveau sectoriel.

> Souveraineté

Se donner les moyens de son indépendance pour protéger ses citoyens

L'effort d'innovation et de renforcement de son socle industriel est le moyen pour l'Europe de reprendre en main son destin, d'être une « Europe européenne », comme le voulait le général de Gaulle, et qui sera respectée par ses grands partenaires commerciaux. Sur tous ces sujets, les entrepreneurs sont en première ligne pour apporter des solutions. La souveraineté des Européens repose sur six piliers.

> La construction d'une défense européenne

Plus de soixante ans après l'échec de la Communauté européenne de défense (CED), et malgré la mise en place d'une politique dite « de défense et de sécurité commune », cette question reste la plus problématique. L'initiative récente portée par la France d'un fonds européen de la défense représente un premier pas significatif. Cet engagement doit être poursuivi, par l'intensification de la coopération opérationnelle, le renforcement de l'investissement R&D sur la défense, une véritable préférence communautaire dans les choix d'équipement de nos armées, et surtout par une amélioration de l'efficacité collective des dépenses militaires de nos vingt-sept budgets nationaux. Cette défense ne saurait se construire sans les Britanniques, quelle que soit leur situation par rapport à l'Union. L'Europe, en particulier grâce à la France, possède avec sa base technologique des industries aérospatiales et de la défense ; un atout stratégique pour renforcer sa souveraineté.

> Son indépendance pour l'accès aux ressources et à la sécurité d'approvisionnement

Dans un monde où les ressources sont rares, l'autonomie stratégique de l'Europe repose sur sa capacité à ne pas ou à moins dépendre des autres. L'énergie, pour laquelle l'enjeu est de parvenir à une autosuffisance grâce au développement des renouvelables et à l'amélioration de l'efficacité énergétique et des réseaux, mais aussi par des ruptures technologiques. L'alimentation, pour laquelle, avec la PAC et grâce aux 300 000 entreprises de son secteur agro-alimentaire, l'Europe garde un leadership. Les matières premières et les minerais rares indispensables qui ne se trouvent pas sur nos territoires et dont la gestion implique une politique étrangère commune renforcée. Le développement de l'économie circulaire, dans laquelle l'Europe la première a mis en place une politique globale, constitue un important moyen de renforcer sa souveraineté en valorisant l'énergie, les métaux, les déchets ou les matières.

> La capacité à gérer ensemble nos frontières

Face à la question migratoire, seule une action collective de tous les Européens permettra de répondre à l'ampleur du phénomène, qu'il s'agisse de la coopération avec les pays d'origine ou du contrôle physique aux frontières. Elle nécessite une solidarité entre tous les États, des moyens avec une autorité européenne des migrations unique et une politique commune de l'immigration pour répondre aux nécessités de notre économie dans une Europe où les besoins de main d'œuvre vont aller croissant du fait du vieillissement du continent. Une solution structurelle à la question des migrations impose enfin une action collective avec un plan global pour renforcer la coopération entre l'Europe et l'Afrique.

Les entreprises sont en première ligne dans ces actions : pour l'accueil et l'insertion des migrants, pour proposer les moyens technologiques des contrôles aux frontières, pour participer aux initiatives de développement en Afrique.

> Le renforcement du rôle international de l'Euro

C'est une solution de long terme pour contrebalancer l'utilisation par les États-Unis du dollar en appui de leur politique étrangère et notamment pour limiter la portée de l'extraterritorialité des politiques américaines. Il faut dès lors offrir davantage de liberté aux entreprises dans le choix de leurs devises d'échanges sans susciter ni de nouvelles contraintes réglementaires ou opérationnelles. Souveraineté monétaire signifie mieux positionner l'euro comme devise pour les contrats d'approvisionnement des réserves de pétrole et de gaz, avec en parallèle la mise à disposition d'instruments de couverture compétitifs. Cela signifie aussi que doit être envisagée la création de marchés dérivés de matières premières en euro.

> La prise en compte des normes européennes dans la standardisation internationale

L'Union ne pourra imposer ses règles dans le système de normalisation que si elle a un temps d'avance sur la technologie. Elle ne pèsera dans les débats sur la réglementation financière et comptable que si ses entreprises, et en particulier son secteur bancaire, sont en capacité de rivaliser avec leurs grands concurrents.

> L'intégration des valeurs européennes dans le commerce mondial

L'Union européenne est un acteur majeur du commerce mondial. Les accords qu'elle a conclus avec ses grands partenaires (Corée, Singapour, Canada, Japon) témoignent de ce dynamisme. Et nos entreprises en bénéficient. Néanmoins le système multilatéral articulé autour de l'OMC doit être amélioré pour garantir des conditions de concurrence équitables. Par ailleurs, nos valeurs fondamentales doivent être portées au niveau international : les droits de l'homme, la santé des travailleurs, le respect de l'environnement, la sécurité du consommateur, l'engagement climatique adossé à l'accord de Paris. Les entreprises croient au multilatéralisme et à l'ouverture réciproque des frontières.

2. Efficacité : construire un cadre indispensable au développement des entreprises et à l'attractivité de l'Europe adapté à un monde en permanente transformation

La réussite européenne tient d'abord à la réussite de ses entreprises dans le cadre du marché intérieur et de l'euro. Le débat sur le Brexit est la démonstration par l'absurde de l'importance et de la solidité du cadre juridique construit depuis plus de soixante-dix ans, qui a assuré la liberté des échanges et le développement de nos entreprises. Ce modèle conçu dans un monde ancien, sans la Chine et l'Inde, sans les pays émergents, sans les ruptures technologiques, doit aujourd'hui être amélioré pour conserver sa solidité. Il doit être adapté pour offrir à nos entreprises des conditions de compétitivité équitables dans un monde ouvert.

Le MEDEF est décidé à ce que les règles changent pour :

Assurer la fluidité des échanges dans le marché intérieur

Aujourd'hui, il faut faire appel à un notaire pour des opérations simples de TVA entre la France et l'Espagne ! Un exemple parmi d'autres que le marché intérieur n'est pas encore tout à fait fluide.

> Achever le travail d'harmonisation engagé

Le marché intérieur s'est construit patiemment avec des règles et des décisions qui ont simplifié la vie quotidienne des entreprises sur tout le territoire européen. Beaucoup reste à accomplir et dans de nombreux domaines : droit européen des affaires, statut unique de société simplifiée européenne, ouverture des marchés de services, régime de TVA, brevet européen, assiette consolidée de l'IS, résolution des doubles impositions au sein de l'UE (ex : frais de gestion, double imposition...). De même, il est indispensable de permettre la circulation transfrontalière des données.

> Légiférer plus efficacement

Le temps de fabrication de la norme européenne, dans un monde connecté et instantané, ne correspond plus aux réalités de la vie des affaires. À peine adoptées, après des années de débat, des directives se voient déjà dépassées et doivent être amendées avant d'entrer en application. Après 2008, l'Union avait dû et avait su, pour revoir toute sa réglementation financière, changer de rythme. Il s'agit aussi de légiférer mieux. C'est-à-dire en bonne transparence en impliquant à toutes les étapes de la décision les parties prenantes qui apportent leur expertise et donc la « réalité de la vie des affaires » et, moins souvent, afin de garantir une certaine stabilité réglementaire et ainsi éviter aux entreprises des coûts trop importants et systématiques de mise en conformité avec la réglementation au détriment de l'innovation.

PROPOSITION

- **Mettre en place un mécanisme accéléré d'adoption des décisions, dans le respect des procédures démocratiques.**

> Garantir partout en Europe l'application des mêmes règles et leur même interprétation

Ce marché intérieur suppose les mêmes règles ou des règles équivalentes appliquées et jugées de la même façon dans tous les pays de l'Union. Or, l'adoption de textes à option, renvoyant à des choix nationaux, la surtransposition des textes (*gold plating*), en particulier dans notre pays, qui tient à la fois à l'excès de zèle des administrations et aux surenchères politiques ou le renvoi à des textes d'application ou autres normes techniques (lignes directrices, recommandations, orientations, Q&As, etc.), aboutissent à alourdir la réglementation européenne. Sa mise en œuvre devient plus complexe et finalement les règles communes sont refragmentées.

Enfin, l'acquis du marché intérieur est de plus en plus souvent mis en cause par des décisions unilatérales des États. La position des entreprises est claire : les pays qui s'affranchissent des règles ne sauraient pouvoir continuer à bénéficier des avantages de l'appartenance à l'Union.

PROPOSITION

- **Privilégier le règlement d'application immédiate de préférence à la directive.**
- **Restreindre les options laissées aux États membres ou le renvoi à des normes techniques et limiter la surtransposition en imposant un principe de transcription à la lettre des textes européens.**
- **Renforcer le contrôle de l'application effective du droit européen par les États membres.**
- **Suspendre les financements communautaires pour les pays qui ne respectent pas les règles fondamentales de l'Union.**
- **Réduire le champ de l'unanimité pour les sujets du marché intérieur, notamment pour la création d'entités de statut européen.**

Assurer la stabilité de la zone euro

Les entreprises ont besoin d'un cadre financier stable et robuste. La gestion de la crise de 2008 et de la crise des dettes souveraines a montré la résilience et la robustesse de l'euro. Mais la crise s'éloignant, la consolidation de la zone euro a tardé et les initiatives engagées ne sont toujours pas conclues : sur l'union des marchés de capitaux, en particulier. Pour que L'Europe soit en état de répondre à un nouveau choc financier, dans un contexte d'endettement élevé des États, il est indispensable :

- de poursuivre la réduction des déséquilibres macro-économiques des pays de l'Union : d'une part, les déficits et surtout l'endettement excessif dans les pays du sud – cela passe en France par une action significative de réduction des dépenses publiques – d'autre part les excédents budgétaires mais aussi commerciaux de l'Europe du Nord, et en tout premier lieu l'Allemagne ;
- de créer une véritable intégration des marchés financiers et bancaires européens, grâce en particulier à la mise en place de l'union bancaire et de l'union des marchés de capitaux. Il s'agit également de trouver le juste équilibre entre un encadrement légitime du crédit bancaire à un niveau réaliste, qui tienne compte de l'évolution des besoins de l'économie, et un développement significatif mais néanmoins maîtrisé du financement de marché ;
- de rouvrir le dossier, aujourd'hui laissé en jachère, du renforcement de l'Union économique et monétaire.

Assurer l'équité des règles du jeu avec nos concurrents en Europe et dans le monde

Nos entreprises ont besoin de ce que les Britanniques appellent un *level playing field*, c'est-à-dire des conditions de la concurrence libre et loyale.

> D'abord entre les Européens

Alors que la question de la convergence figure depuis des années dans les propositions européennes comme dans les discussions bilatérales, celle-ci reste lettre morte. Ainsi il n'y a pas eu une seule mesure de convergence franco-allemande dans les projets de loi de finances depuis huit ans !

Le cadre fiscal et les systèmes de protection sociale des États européens sont intimement liés à leur histoire, à leur tradition politique, à leurs choix structurels et à leur niveau de développement. Mais lorsque la concurrence fiscale ou sociale entre les pays devient une arme de concurrence déloyale et que la règle de l'unanimité européenne paralyse tout progrès en faveur d'une convergence, alors il faut revoir la règle. Il ne s'agit pas pour les Européens de se livrer à des surenchères entre eux pour être attractifs, mais de se donner les moyens d'être compétitifs collectivement. Cela nécessite de progresser vers une véritable convergence fiscale européenne.

PROPOSITION

- **Passer de l'unanimité à la majorité qualifiée pour les sujets fiscaux, comme cela est proposé par la Commission.**
- **Poursuivre la lutte contre la planification fiscale agressive.**
- **Intensifier les travaux sur l'Assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS).**
- **Étudier l'idée de création d'un serpent fiscal sur le modèle du serpent monétaire, qui fixerait un plafond et un plancher des taux pour les impôts supportés par les entreprises.**

> Vis-à-vis de nos grands concurrents mondiaux

Dans le rapport de forces mondial, l'Europe comptera si elle demeure unie et si elle est capable d'exiger de la réciprocité dans la compétition internationale. Cela passe par un ajustement de nos instruments de défense commerciale, à l'encontre des pays qui ne respectent pas les règles d'un commerce loyal : subventions industrielles aux compagnies nationales, transferts forcés de technologies, non-réciprocité de l'accès aux marchés.

Cela signifie aussi que, au-delà de l'indispensable lutte contre la corruption, la contrefaçon et l'évasion fiscale illégale, l'Europe doit aussi aborder sans états d'âme la question de l'équivalence de taxation des acteurs européens et mondiaux qui opèrent sur notre territoire.

Enfin, l'Europe doit revisiter ses propres règles internes au regard de la mondialisation, en particulier dans le domaine du droit de la concurrence. Ce droit centré essentiellement autour du marché unique pour protéger le consommateur européen doit être adapté à la réalité de la mondialisation.

PROPOSITION

- **Assurer une taxation équivalente des acteurs – européens et non européens – opérant sur le territoire de l'Union.**
- **Intégrer la dimension pays-tiers dans le droit européen de la concurrence pour laisser émerger des champions européens capables de lutter à armes égales face à leurs concurrents mondiaux et pour corriger les distorsions de concurrence.**
- **Réviser nos instruments de défense anti-subvention afin de rééquilibrer la concurrence notamment avec des entreprises étrangères d'État hautement subventionnées.**
- **Mettre en place au niveau européen un instrument de réciprocité donnant à l'Union l'influence nécessaire pour obtenir une ouverture réciproque des marchés des pays tiers et notamment des marchés publics, via l'Accord sur les marchés publics ou des accords bilatéraux.**
- **Exiger de l'OMC une stricte application des règles encadrant les aides d'État, le rôle des entreprises d'État et obtenir des règles sur les transferts forcés de technologies.**

Conclusion

L'Europe n'est pas responsable de tout. Elle n'en a ni les compétences juridiques ni la capacité politique. Ni sur la fiscalité, ni sur la protection sociale, ni sur le pouvoir d'achat, et les débats qui traversent aujourd'hui notre pays nous rappellent que chaque État demeure comptable de sa propre gestion interne. La voix de la France sera d'autant plus forte dans l'Union que nous aurons accompli, comme l'ont fait tous nos partenaires, au nord et au sud de l'Europe, les efforts de modernisation indispensables pour assurer, dans le respect de la justice sociale, le retour à l'équilibre de nos finances publiques. La voix de la France ne sera audible que si nos représentants à Bruxelles et à Strasbourg s'engagent pleinement dans le mandat qui leur sera confié.

L'élection du 26 mai 2019 n'est pas une élection comme les autres. C'est aussi un moment de vérité pour nous, Français, face au reste de l'Europe. Elle offre aussi l'occasion d'ouvrir dans notre pays un grand débat sur l'Europe, à la fois occulté et lancinant depuis l'échec du référendum de 2005. Le MEDEF, qui a décidé de placer l'enjeu européen au cœur de sa raison d'être, y participera dans chacun des territoires.

Cette action européenne du MEDEF ne s'arrêtera pas le jour du scrutin. Le MEDEF poursuivra son action auprès du nouveau Parlement et de la nouvelle Commission, auprès de ses partenaires européens, et notamment avec l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni dans le cadre du B7 qui se tiendra à Aix en juillet.